



Conseil d'administration Séance du 30 novembre 2022

Délibération n° 2022-19

Remplacement de membres de la commission des interventions et de la commission des finances et de l'audit

Le Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité,

- ▶ Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.131-8 à L.131-16, relatifs à l'Office français de la biodiversité;
- ▶ Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles R.131-28 à R.131-28-10, relatifs au Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité;
- ▶ Vu la délibération n° 2020-02 du conseil d'administration de l'OFB du 3 mars 2020 portant constitution de la commission spécialisée « Commission des interventions » ;
- ▶ Vu la délibération n° 2020-03 du conseil d'administration de l'OFB du 3 mars 2020 portant constitution de la commission spécialisée « Commission des finances et de l'audit » ;
- ▶ Vu le rapport du directeur général de l'Office ;

et après avoir valablement délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE 1:

Mme Vibert est nommée membre titulaire de la commission des interventions, en tant que représentante du 1^{er} collège, en remplacement de Mme Metrich-Hecquet.

ARTICLE 2:

Mme Vibert est nommée membre titulaire de la commission des finances et de l'audit, en tant que représentante du 1^{er} collège, en remplacement de Mme Metrich-Hecquet.

ARTICLE 3:

M. Doron est nommé membre titulaire de la commission des interventions, en tant que représentant du 2^{ème} collège, en remplacement de M. Roustan.

ARTICLE 4:

M. Doron est nommé membre suppléant de la commission des finances et de l'audit, en tant que représentant du 2^{ème} collège, en remplacement de M. Roustan.

ARTICLE 5:

Mme Pompili est nommée membre titulaire de la commission des interventions, en tant que représentante du 5^{ème} collège, en remplacement de Mme Maillart-Méhaignerie.

Le Directeur général, chargé du secrétariat du Conseil d'administration,

Pierre DUBREUIL

La Présidente du Conseil d'administration,

Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO